

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2016

## POINT SUR LES TRAVAUX ET LA RENTRÉE

### POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE :

L'école avec la 7<sup>o</sup> classe a repris le 1<sup>er</sup> septembre. 163 élèves y sont inscrits pour 9 enseignantes, 2 EVS et 6 ATSEM. Du fait de l'ouverture de la 7<sup>o</sup> classe, les plannings des personnels ATSEM ont été légèrement remaniés. Une personne supplémentaire devra être recrutée en CDD ou service civique pour pallier au manque d'heures de surveillance de cour et de ménage.

### POINT SUR LES TRAVAUX :

#### SALON DE COIFFURE :

- Reste appui fenêtre habillage à faire
- Bande de rive – 2 devis (Cloarec et Querriou)
- Distribution EDF – Etude faite + devis
- Ravalement des locaux après le salon

#### ÉCOLE – 7<sup>o</sup> CLASSE :

- Reste les travaux de finition plus les interventions notifiées à ALGECO
- Travaux de finition autour de la classe : reprendre les regards + caniveaux pignon Nord (semaine 36 par Sébastien Cloarec)
- Pose du grillage 6ml entreprise THOMAS fin septembre
- Aménagement sortie de secours + pose d'une clôture + portillon
- Sécurité : les institutrices voudraient une barrière de parking pliable avec un stationnement interdit à l'entrée de l'école par le lotissement.

#### SALLE DES SPORTS :

- Retraçage basket et badminton : 2 devis – on va en redemander d'autres.

#### MULTISPORT :

- Enrobé pour relier les jeux + pelouse - devis Thomas – Eurovia – Colas
- Pose de bloc de cailloux côté route entre pare-balles et talus.

#### TERRAIN FOOT :

- Douve lorsqu'on va vers le Foyer
- Sapins : abattage le long de la route devant chez Julou – se renseigner

- Voir création d'un parking côté droit à l'emplacement du jeu de pétanque.
- Zone 30 : il serait bien de voir pour un coussin berlinois ou autre système pour obliger les véhicules à ralentir quand ils viennent ou vont vers le Croissant.

### **CROISSANT :**

- Créer une route pour contournement habitation. Élargir au-delà des bornes de la propriété Danno côté Est.

### **COTES D'ARMOR HABITAT :**

- Travaux réseaux eaux usées – eaux pluviales – eau potable + branchement devant les locations avec Gérard Le Goas.

### **CHEMINS D'EXPLOITATION :**

- Reprofilage + curage de douves ? La commission travaux devra se réunir pour évoquer le sujet.

### **COUPE DE BOIS :**

- Certains chemins de la Commune arrivent à être saturés par le bois y compris la route de Coat. Voir les propriétaires.

### **KERNY :**

- R MAHE demande de boucher la douve du côté droit (croisement dangereux). Il faudra faire couper le bois au bord du virage.

### **TRAVAUX ROUTIERS :**

- L'entreprise Eurovia a été retenue pour les travaux 2016 pour un montant de 18 700 € HT. Les travaux ne seront pas entrepris avant le mois d'octobre.  
Nous avons rencontré l'entreprise le 2 septembre pour faire un point complémentaire : aire de jeux – Ecole et parking lotissement de la Mairie.

Les entreprises Thomas et Colas vont nous faire parvenir un devis pour ces mêmes travaux.

### **PANNEAUX SIGNALÉTIQUE :**

- Lotissement Parc an Traou : pas de sens unique dans l'immédiat avant que le lotissement soit totalement fini.
- Sans issue : route de Kerbic

BANDEAUX AU-DESSUS DE LA STRUCTURE COUVERTE A L'ENTRÉE DES PRIMAIREES : choisir un nom d'école au préalable.

PORTAIL DU CIMETIÈRE : il serait bien de fermer le grand portail et de mettre un loquet à l'arrière.

LES PANNEAUX D'AFFICHAGE SUR LA RÉGLEMENTATION DU CITY STADE + AIRE DE JEUX

### **VALLÉE** :

- Coupe du bois au lamier pour permettre au tracteur de passer avec le girobroyeur. Voir si B Oger serait intéressée pour le faire et récupérer le bois.

### **SERVICE CIVIQUE**

Le Conseil Municipal décide de se renseigner sur l'embauche d'un service civique avant la fin de l'année.

Le service civique est un volontariat d'une durée continue de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ou qualification. L'intervention hebdomadaire des volontaires est de 24 à 35 heures. Le volontaire percevra une indemnité mensuelle forfaitaire de l'État de 467.34 € ainsi qu'un complément de 106.31 € de la part de la mairie.

Le volontaire devra bénéficier d'un accompagnement régulier et permanent de la part d'un tuteur. Il devra suivre gratuitement une formation aux premiers secours (PSC1) et participer à des journées de formation civiques et citoyennes.

Pour accueillir ce volontaire, la commune devra faire une demande d'agrément de service civique auprès de la DDCS au minimum 2 mois avant le début de la mission du volontaire.

L'agrément prévoit :

- de préciser l'objet de la mission, c'est-à-dire ce qui sera confié au volontaire. En quoi ce qui lui est proposé répond d'une action d'intérêt général « utile à la société » même si cela peut être très local,
- les conditions d'accueil et d'accompagnement, le fonctionnement de la structure,
- la délibération du Conseil Municipal.

Reste à définir les modalités de cette embauche.

### **TARIFS CANTINE/GARDERIE 2016/2017**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer une majoration de 2% des tarifs cantine et garderie à compter du mois de septembre 2016 :

### CANTINE :

- Tarif enfant : 2.70 € le repas
- Tarif adultes : 5.30 € le repas

### GARDERIE :

- Tarif demi-heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 : 0.38 €
- Tarif demi-heure pour un quotient familial supérieur à 800 : 0.72 €
- Tarif demi-heure supplémentaire (après fermeture) : 8.36 €

### SUPPRESSION RÉGIE CANTINE/GARDERIE ET SUPPRESSION RÉGIE D'AVANCES

Le Conseil Municipal décide la suppression de la régie recettes pour l'encaissement des recettes cantine et garderie puisqu'elle n'a plus lieu d'être.

Il décide aussi la suppression de la régie d'avances pour petites dépenses (achats de timbres...) qui avait été créée en 2006 et qui ne fonctionne plus.

### COMPOSITION DE LA CAO DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA CONSULTATION ASSURANCES

Les communes adhérentes au groupement de commandes se sont accordées pour la création d'une CAO élargie. Il conviendra donc de faire un avenant à la convention concernant le point 3 qui sera modifié comme suit : « conformément à l'article L1414-3 du CGCT, la CAO compétente est celle du coordonnateur du groupement plus un représentant pour chacun des autres membres du groupement. La CAO est présidée par le représentant du coordonnateur du groupement.

Le Conseil Municipal désigne Jean-Yves Jourden, titulaire et Jean Pierre Le Goux, suppléant, pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) constituée pour la consultation pour la prestation assurances avec les communes de Plélo, Plouvara, Plouagat et Châtelaudren.

### ACHATS ET TRAVAUX DIVERS

- Achat de 3 PC portables au tarif de 469 € TTC chacun par E. Leclerc,
- Achat de 15 tables et casiers, 15 chaises pour 1399.20 € HT par Manutan Collectivités,
- Fournitures d'amphibolites par la Carrière de Tressignaux pour 181.36 € HT,
- Tuyaux et regards par Point P pour 656.44 € HT,
- Achat d'un godet d'occasion par Tracto Pièces pour 1602 € HT,

- Fournitures de matériels électriques par Rexel pour le câblage et raccords des skydômes de la nouvelle toiture de Kerprin pour 805.48 € HT,
- Achat d'un vidéoprojecteur d'occasion par Alain Guillou pour 100 €,
- Achat d'un aspirateur eau et poussière par le groupe P. Le Goff pour 206.27 € HT.

### DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 (en raison des travaux du cabinet d'infirmier à venir)

1641 – recettes : emprunt	+ 20 000 €
202 – dépenses : frais réalisation documents urbanisme	- 10 000 €
2041582 – dépenses SDE	- 5 000 €
2315-106 – dépenses : Voirie	- 27 000 €
2312 : agencements et aménagements terrains	+ 1 000 €
2312-121 : City stade + jeux	+ 24 000 €
2313-103 : divers bâtiments	+ 37 000 €

### QUESTIONS DIVERSES

#### CANTINE/GARDERIE

La commune de Trégomeur a mis en place récemment des douchettes scanner en vue de réaliser le pointage des absences/présences des élèves en cantine et garderie. Il conviendrait de prendre RDV avec les élus de Trégomeur pour aller voir comment ils fonctionnent avec ce matériel.

#### FPIC

Le FPIC que nous percevrons en 2016 sera de 27 920 € (22 812 € en 2015).

#### TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RÉSEAUX DANS LE BAS DU BOURG

Les travaux prévus devraient commencer d'ici la fin septembre. À cette occasion, le SDE rebouchera la douve du bas du bourg côté gauche en allant vers Coat. Nous leur fournirons les tuyaux.

#### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide que l'éclairage public des matins et soirs soit suspendu pendant la période courant de mai à septembre.

#### ANCIENNE GARDERIE

Deux infirmières sont intéressées pour louer une partie de l'ancien local garderie. Leur installation est prévu pour le mois de novembre. Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux nécessaires en régie : menuiserie, électricité, huisserie et aménagements.

#### DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

Les nouveaux délégués de la nouvelle Communauté des Communes le Leff Armor seront élus avant la fin de l'année 2016.

#### COMMUNE NOUVELLE

La commune de St Pever pense réaliser un référendum auprès de ses habitants pour leur proposer 3 alternatives possibles :

- Une commune regroupant les 13 communes de la CDC actuelle,
- Une commune regroupant Saint-Péver, Saint-Fiacre et Lanrodec.
- Aucun changement.

#### COURS DE BRETON

L'association Ti Ar Vro Sant-Brieg va donner des cours du soir de breton chaque lundi de 18 h 30 à 20 h, voire 20 h/21 h30 (en cas de forte demande) dans la salle polyvalente.

#### RÉCEPTION DES TRAVAUX DES AIRES DE JEUX DE L'ÉCOLE

La structure de jeux « Le Rempart » et deux panneaux de basket ont été installés durant l'été dans la cour de l'école. L'inauguration aura lieu vendredi 9 septembre en présence des institutrices, de l'Amicale Laïque, de la presse, des personnels école et TAP.

#### COMITE D'ANIMATIONS

Il est proposé de réunir les membres du Comité d'Animations pour une journée amicale début octobre afin de les remercier pour les travaux de peinture effectués gracieusement en juin à Kerprin par toute l'équipe. Seront aussi conviés les bénévoles du démontage et l'entreprise Bourblanc.